

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840017400015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MONTEUX

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	54
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	60
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	66
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	71
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 157

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	997

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 109.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 297.16
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 157.40
4	Encours de dette / population (2) (3)	440.85
5	DGF / population	30.09
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

021
023

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 693 336,59	8 287 818,40	462 221,64	A1 2 056 703,45
Investissement	2 593 151,96	3 195 041,32 (3)	-472 923,51	A2 128 965,85
Fonctionnement	4 100 184,63	5 092 777,08 (4)	935 145,15	A3 1 927 737,60

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 425 267,89	III + IV 704 841,49	B1	279 573,60	
Investissement	I 425 267,89	III 704 841,49	B2	279 573,60	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 336 277,05
Investissement	A2 + B2	408 539,45
Fonctionnement	A3 + B3	1 927 737,60

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 425 267,89
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	125 072,56
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	36 648,00
21	Immobilisations corporelles (3)	212 932,88
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	50 614,45
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 704 841,49
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	704 841,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 887 092,11	3 478 552,66
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	425 267,89	704 841,49
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 128 965,85
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	4 312 360,00	4 312 360,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 875 790,00	4 111 052,40
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 764 737,60
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 875 790,00	5 875 790,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	10 188 150,00	10 188 150,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	323 209,80	125 072,56	131 560,00	131 560,00	256 632,56
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	217 613,50	36 648,00	477 201,00	477 201,00	513 849,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 098 600,41	212 932,88	1 303 180,00	1 303 180,00	1 516 112,88
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 587 544,78	50 614,45	1 742 000,00	1 742 000,00	1 792 614,45
Total des dépenses d'équipement		3 226 968,49	425 267,89	3 653 941,00	3 653 941,00	4 079 208,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 600,00	0,00	163 251,11	163 251,11	163 251,11
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	948 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 117 948,00	0,00	163 251,11	163 251,11	163 251,11
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 344 916,49	425 267,89	3 817 192,11	3 817 192,11	4 242 460,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	98 912,93		15 900,00	15 900,00	15 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		138 912,93		69 900,00	69 900,00	69 900,00

TOTAL	4 483 829,42	425 267,89	3 887 092,11	3 887 092,11	4 312 360,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 312 360,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	320 036,42	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00	325 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		918 636,42	0,00	796 200,00	796 200,00	796 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 644 192,00	704 841,49	1 050 802,66	1 050 802,66	1 755 644,15

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 058 800,00		2 101 000,00	2 101 000,00	2 101 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 213 760,93		272 750,00	272 750,00	272 750,00
041	Opérations patrimoniales (10)	40 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 312 560,93		2 427 750,00	2 427 750,00	2 427 750,00

TOTAL	4 956 752,93	704 841,49	3 478 552,66	3 478 552,66	4 183 394,15
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	128 965,85
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 312 360,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 357 850,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 050 030,00	0,00	1 160 990,00	1 160 990,00	1 160 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 035 200,00	0,00	2 057 100,00	2 057 100,00	2 057 100,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	245 300,00	0,00	263 450,00	263 450,00	263 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 336 530,00	0,00	3 487 540,00	3 487 540,00	3 487 540,00
66	Charges financières	9 350,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 348 880,00	0,00	3 502 040,00	3 502 040,00	3 502 040,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 058 800,00		2 101 000,00	2 101 000,00	2 101 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	269 600,00		272 750,00	272 750,00	272 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 328 400,00		2 373 750,00	2 373 750,00	2 373 750,00

TOTAL	4 677 280,00	0,00	5 875 790,00	5 875 790,00	5 875 790,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 875 790,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	11 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	165 601,85	0,00	220 281,40	220 281,40	220 281,40
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	534 950,00	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00
731	Fiscalité locale	2 206 502,00	0,00	2 470 100,00	2 470 100,00	2 470 100,00
74	Dotations et participations (3)	681 081,00	0,00	710 671,00	710 671,00	710 671,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	122 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 721 134,85	0,00	4 095 052,40	4 095 052,40	4 095 052,40
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 721 234,85	0,00	4 095 152,40	4 095 152,40	4 095 152,40

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 900,00		15 900,00	15 900,00	15 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 900,00		15 900,00	15 900,00	15 900,00

TOTAL	3 742 134,85	0,00	4 111 052,40	4 111 052,40	4 111 052,40
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 764 737,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 875 790,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 357 850,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 900,00	10 900,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	163 251,11	0,00	163 251,11
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	256 632,56	0,00	256 632,56
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	513 849,00	0,00	513 849,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 516 112,88	18 000,00	1 534 112,88
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 792 614,45	41 000,00	1 833 614,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 242 460,00	69 900,00	4 312 360,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 312 360,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 160 990,00		1 160 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 057 100,00		2 057 100,00
014	Atténuations de produits	6 000,00		6 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	263 450,00	0,00	263 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 500,00	0,00	7 500,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 000,00	272 750,00	278 750,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 101 000,00	2 101 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 502 040,00	2 373 750,00	5 875 790,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 875 790,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	308 000,00	5 000,00	313 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	959 444,15	0,00	959 444,15
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	39 000,00	39 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	325 200,00	0,00	325 200,00
28	Amortissement des immobilisations		272 750,00	272 750,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 101 000,00	2 101 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 592 644,15	2 427 750,00	4 020 394,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	128 965,85
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	163 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 312 360,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	220 281,40		220 281,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	551 000,00		551 000,00
731	Fiscalité locale	2 470 100,00		2 470 100,00
74	Dotations et participations (8)	710 671,00		710 671,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	128 000,00	0,00	128 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	10 900,00	10 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 095 152,40	15 900,00	4 111 052,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 764 737,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 875 790,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 483 829,42	425 267,89	0,00	3 887 092,11	3 887 092,11	0,00	3 887 092,11	4 312 360,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	323 209,80	125 072,56	0,00	131 560,00	131 560,00	0,00	131 560,00	256 632,56
204	Subventions d'équipement versées (9)	217 613,50	36 648,00	0,00	477 201,00	477 201,00	0,00	477 201,00	513 849,00
21	Immobilisations corporelles	1 098 600,41	212 932,88	0,00	1 303 180,00	1 303 180,00	0,00	1 303 180,00	1 516 112,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 587 544,78	50 614,45	0,00	1 742 000,00	1 742 000,00	0,00	1 742 000,00	1 792 614,45
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 226 968,49	425 267,89	0,00	3 653 941,00	3 653 941,00	0,00	3 653 941,00	4 079 208,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 600,00	0,00		163 251,11	163 251,11		163 251,11	163 251,11
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	948 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 117 948,00	0,00	0,00	163 251,11	163 251,11	0,00	163 251,11	163 251,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 344 916,49	425 267,89	0,00	3 817 192,11	3 817 192,11	0,00	3 817 192,11	4 242 460,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	98 912,93			15 900,00	15 900,00		15 900,00	15 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00			54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
Total des dépenses d'ordre		138 912,93			69 900,00	69 900,00		69 900,00	69 900,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 312 360,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 636 716,51	704 841,49	3 315 552,66	3 315 552,66	4 020 394,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00	325 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		598 600,00	0,00	633 200,00	633 200,00	633 200,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 324 155,58	704 841,49	887 802,66	887 802,66	1 592 644,15
021	Virement de la section de fonctionnement	1 058 800,00		2 101 000,00	2 101 000,00	2 101 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 213 760,93		272 750,00	272 750,00	272 750,00
041	Opérations patrimoniales (6)	40 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
Total des recettes d'ordre		2 312 560,93		2 427 750,00	2 427 750,00	2 427 750,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	128 965,85
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	163 000,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 312 360,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 483 829,42	425 267,89	0,00	3 887 092,11	3 887 092,11	0,00	3 887 092,11	4 312 360,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	323 209,80	125 072,56	0,00	131 560,00	131 560,00	0,00	131 560,00	256 632,56
202	Frais réalisation documents urbanisme	8 279,40	1 288,14		0,00	0,00	0,00	0,00	1 288,14
2031	Frais d'études	291 510,40	123 196,42		119 560,00	119 560,00	0,00	119 560,00	242 756,42
2033	Frais d'insertion	0,00	588,00		0,00	0,00	0,00	0,00	588,00
2051	Concessions, droits similaires	23 420,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	217 613,50	36 648,00	0,00	477 201,00	477 201,00	0,00	477 201,00	513 849,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	133 465,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	75 000,00	36 648,00		0,00	0,00	0,00	0,00	36 648,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	9 148,00	0,00		477 201,00	477 201,00	0,00	477 201,00	477 201,00
21	Immobilisations corporelles	1 098 600,41	212 932,88	0,00	1 303 180,00	1 303 180,00	0,00	1 303 180,00	1 516 112,88
2111	Terrains nus	108 765,00	95 934,26		75 130,00	75 130,00	0,00	75 130,00	171 064,26
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 000,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
2128	Autres agencements et aménagement	26 788,94	0,00		110 400,00	110 400,00	0,00	110 400,00	110 400,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		78 500,00	78 500,00	0,00	78 500,00	78 500,00
21351	Bâtiments publics	123 667,86	6 536,37		226 900,00	226 900,00	0,00	226 900,00	233 436,37
2138	Autres constructions	216,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	388 113,00	5 748,00		302 600,00	302 600,00	0,00	302 600,00	308 348,00
2152	Installations de voirie	18 679,96	247,06		111 450,00	111 450,00	0,00	111 450,00	111 697,06
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21533	Réseaux câblés	44 918,57	18 445,92		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	38 445,92
21534	Réseaux d'électrification	10 619,28	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	178 260,00	65 807,56		16 600,00	16 600,00	0,00	16 600,00	82 407,56
21568	Autre matériel, outillage incendie	19 354,93	0,00		28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	1 294,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 294,32
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	45 386,00	14 624,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	56 624,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	1 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	41 300,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	27 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	15 566,40	1 920,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	31 920,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 924,52	2 375,39		34 300,00	34 300,00	0,00	34 300,00	36 675,39
2188	Autres immobilisations corporelles	7 789,95	0,00		120 500,00	120 500,00	0,00	120 500,00	120 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 587 544,78	50 614,45	0,00	1 742 000,00	1 742 000,00	0,00	1 742 000,00	1 792 614,45
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		360 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00
2313	Constructions	1 582 048,51	45 118,18		1 032 000,00	1 032 000,00	0,00	1 032 000,00	1 077 118,18
2315	Install., matériel et outill. technique	5 496,27	5 496,27		0,00	0,00	0,00	0,00	5 496,27
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 226 968,49	425 267,89	0,00	3 653 941,00	3 653 941,00	0,00	3 653 941,00	4 079 208,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	161 600,00	0,00		163 251,11	163 251,11		163 251,11	163 251,11
1641	Emprunts en euros	161 600,00	0,00		163 251,11	163 251,11		163 251,11	163 251,11
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	948 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	948 348,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		1 117 948,00	0,00	0,00	163 251,11	163 251,11	0,00	163 251,11	163 251,11
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 344 916,49	425 267,89	0,00	3 817 192,11	3 817 192,11	0,00	3 817 192,11	4 242 460,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	98 912,93			15 900,00	15 900,00		15 900,00	15 900,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	88 912,93			10 900,00	10 900,00		10 900,00	10 900,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 200,00			1 950,00	1 950,00		1 950,00	1 950,00
13913	Subv. transf. Départements	7 550,00			7 800,00	7 800,00		7 800,00	7 800,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 150,00			1 150,00	1 150,00		1 150,00	1 150,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	78 012,93			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	10 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	40 000,00			54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
2313	Constructions	0,00			10 400,00	10 400,00		10 400,00	10 400,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			8 600,00	8 600,00		8 600,00	8 600,00
Total des dépenses d'ordre		138 912,93			69 900,00	69 900,00		69 900,00	69 900,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 636 716,51	704 841,49	3 315 552,66	3 315 552,66	4 020 394,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	29 015,27	0,00	28,66	28,66	28,66
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	2 740,00	2 740,00	2 740,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	37 260,00	37 260,00	37 260,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	238 445,29	5 650,00	41 272,00	41 272,00	46 922,00
1322	Subv. non transf. Régions	292 635,28	148 180,00	77 772,00	77 772,00	225 952,00
1323	Subv. non transf. Départements	474 943,16	155 250,00	14 660,00	14 660,00	169 910,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	139 920,00	139 920,00	0,00	0,00	139 920,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	214 384,00	166 857,35	0,00	0,00	166 857,35
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	291 212,58	88 984,14	80 870,00	80 870,00	169 854,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 725 555,58	704 841,49	254 602,66	254 602,66	959 444,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	0,00	238 000,00	238 000,00	238 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00	325 200,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00	325 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		598 600,00	0,00	633 200,00	633 200,00	633 200,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 324 155,58	704 841,49	887 802,66	887 802,66	1 592 644,15
021	Virement de la section de fonctionnement	1 058 800,00		2 101 000,00	2 101 000,00	2 101 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 213 760,93		272 750,00	272 750,00	272 750,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	779 668,70		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	66 279,30		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	98 212,93		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 350,00		13 050,00	13 050,00	13 050,00
28031	Frais d'études	7 610,00		7 100,00	7 100,00	7 100,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	42 900,00		42 900,00	42 900,00	42 900,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	950,00		950,00	950,00	950,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 100,00		1 650,00	1 650,00	1 650,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	3 950,00		3 950,00	3 950,00	3 950,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 490,00		10 250,00	10 250,00	10 250,00
28128	Autres aménagements de terrains	250,00		250,00	250,00	250,00
281351	Bâtiments publics	48 670,00		56 700,00	56 700,00	56 700,00
281538	Autres réseaux	1 300,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	30 300,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		5 550,00	5 550,00	5 550,00
281578	Autre matériel technique	17 160,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 260,00		36 700,00	36 700,00	36 700,00
281828	Autres matériels de transport	15 900,00		21 300,00	21 300,00	21 300,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 280,00		6 850,00	6 850,00	6 850,00
281838	Autre matériel informatique	17 440,00		15 550,00	15 550,00	15 550,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 110,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 160,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
28185	Matériel de téléphonie	1 110,00		1 150,00	1 150,00	1 150,00
28188	Autres immo. corporelles	18 210,00		17 750,00	17 750,00	17 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)	40 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
1021	Dotations	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre		2 312 560,93		2 427 750,00	2 427 750,00	2 427 750,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 677 280,00	0,00	0,00	5 875 790,00	5 875 790,00	0,00	5 875 790,00	5 875 790,00
011	Charges à caractère général (3)	1 050 030,00	0,00	0,00	1 160 990,00	1 160 990,00	0,00	1 160 990,00	1 160 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 035 200,00	0,00		2 057 100,00	2 057 100,00		2 057 100,00	2 057 100,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	245 300,00	0,00	0,00	263 450,00	263 450,00	0,00	263 450,00	263 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 336 530,00	0,00	0,00	3 487 540,00	3 487 540,00	0,00	3 487 540,00	3 487 540,00
66	Charges financières	9 350,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		12 350,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
Total des dépenses réelles		3 348 880,00	0,00	0,00	3 502 040,00	3 502 040,00	0,00	3 502 040,00	3 502 040,00
023	Virement à la section d'investissement	1 058 800,00			2 101 000,00	2 101 000,00		2 101 000,00	2 101 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	269 600,00			272 750,00	272 750,00		272 750,00	272 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 328 400,00			2 373 750,00	2 373 750,00		2 373 750,00	2 373 750,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 875 790,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 742 134,85	0,00	4 111 052,40	4 111 052,40	4 111 052,40
013	Atténuations de charges (2)	11 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	165 601,85	0,00	220 281,40	220 281,40	220 281,40
73	Impôts et taxes (sauf 731)	534 950,00	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00
731	Fiscalité locale	2 206 502,00	0,00	2 470 100,00	2 470 100,00	2 470 100,00
74	Dotations et participations (2)	681 081,00	0,00	710 671,00	710 671,00	710 671,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	122 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 721 134,85	0,00	4 095 052,40	4 095 052,40	4 095 052,40
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes réelles		3 721 234,85	0,00	4 095 152,40	4 095 152,40	4 095 152,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00	15 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00	15 900,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 764 737,60
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 875 790,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 677 280,00	0,00	0,00	5 875 790,00	5 875 790,00	0,00	5 875 790,00	5 875 790,00
011	Charges à caractère général (4)	1 050 030,00	0,00	0,00	1 160 990,00	1 160 990,00	0,00	1 160 990,00	1 160 990,00
60611	Eau et assainissement	24 000,00	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
60612	Energie - Electricité	115 000,00	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60613	Chauffage urbain	31 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60623	Alimentation	68 000,00	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	12 700,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	55 000,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 500,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00	0,00	10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6067	Fournitures scolaires	11 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	24 000,00	0,00	0,00	24 860,00	24 860,00	0,00	24 860,00	24 860,00
61358	Autres	22 000,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
61521	Entretien terrains	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	57 230,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6156	Maintenance	68 000,00	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6161	Multirisques	19 500,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 500,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	22 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	7 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	120 000,00	0,00		87 775,00	87 775,00	0,00	87 775,00	87 775,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	4 000,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 300,00	0,00		1 105,00	1 105,00	0,00	1 105,00	1 105,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		12 250,00	12 250,00	0,00	12 250,00	12 250,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6284	Redevances pour services rendus	9 100,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	70 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	19 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 700,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 035 200,00	0,00		2 057 100,00	2 057 100,00		2 057 100,00	2 057 100,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6331	Versement mobilité	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	930 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	13 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64113	NBI	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64118	Autres indemnités	129 600,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
64131	Rémunérations	300 000,00	0,00		325 000,00	325 000,00		325 000,00	325 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64138	Primes et autres indemnités	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	290 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	0,00		73 000,00	73 000,00		73 000,00	73 000,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 600,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	245 300,00	0,00	0,00	263 450,00	263 450,00	0,00	263 450,00	263 450,00
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 400,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
65315	Formation	5 250,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65568	Autres contributions	9 800,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	41 600,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65818	Autres	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	30 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
65888	Autres	6 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 336 530,00	0,00	0,00	3 487 540,00	3 487 540,00	0,00	3 487 540,00	3 487 540,00
66	Charges financières	9 350,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 850,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6688	Autres	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		12 350,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
Total des dépenses réelles		3 348 880,00	0,00	0,00	3 502 040,00	3 502 040,00	0,00	3 502 040,00	3 502 040,00
023	Virement à la section d'investissement	1 058 800,00			2 101 000,00	2 101 000,00		2 101 000,00	2 101 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	269 600,00			272 750,00	272 750,00		272 750,00	272 750,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	269 600,00			272 750,00	272 750,00		272 750,00	272 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 328 400,00			2 373 750,00	2 373 750,00		2 373 750,00	2 373 750,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 742 134,85	0,00	4 111 052,40	4 111 052,40	4 111 052,40
013	Atténuations de charges (3)	11 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	165 601,85	0,00	220 281,40	220 281,40	220 281,40
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 521,85	0,00	2 381,40	2 381,40	2 381,40
70321	Stationnement et location voie publique	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	0,00	600,00	600,00	600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	27 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	1 000,00	0,00	900,00	900,00	900,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	600,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 400,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	534 950,00	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00
73211	Attribution de compensation	312 250,00	0,00	308 800,00	308 800,00	308 800,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
738	Autres impôts et taxes	700,00	0,00	200,00	200,00	200,00
731	Fiscalité locale	2 206 502,00	0,00	2 470 100,00	2 470 100,00	2 470 100,00
73111	Impôts directs locaux	2 124 240,00	0,00	2 387 100,00	2 387 100,00	2 387 100,00
73154	Droits de place	75 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7318	Autres	7 262,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations (3)	681 081,00	0,00	710 671,00	710 671,00	710 671,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	105 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
741121	DSR des communes	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
741127	DNP des communes	36 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	2 500,00	0,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7478223	Organismes régis par Code mutualité	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7478228	Autres personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	40 000,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	87 581,00	0,00	95 821,00	95 821,00	95 821,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	122 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
752	Revenus des immeubles	52 500,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75888	Autres	29 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 721 134,85	0,00	4 095 052,40	4 095 052,40	4 095 052,40
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7688	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 721 234,85	0,00	4 095 152,40	4 095 152,40	4 095 152,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 900,00		15 900,00	15 900,00	15 900,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	10 900,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 900,00		15 900,00	15 900,00	15 900,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 312 928,39									
1641 Emprunts en euros (total)					5 312 928,39									
00002207221	C.R.C.A		2019-10-29	15/10/2020	511 260,18	F		0,400	0,400		A	C	N	A-1
00002207225	C.R.C.A		2019-12-19	15/06/2020	650 000,00	F		0,500	0,500		S	C	N	A-1
8130H494001 00002609484	C.R.C.A		2020-11-12	15/11/2021	600 000,00	F		0,560	0,560		A	C	N	A-1
MON213376EUR/0218591/001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL		2003-09-22	01/02/2004	210 000,00	F		4,480	4,480		A	C	N	A-1
N° 681110011	C.R.C.A		1998-05-27	25/05/1999	2 500 000,00	F		5,400	5,400		A	C	N	A-1
N°3197-1-84-420	CREDIT FONCIER		1973-06-30	30/06/1974	42 041,87	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3484-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1975	131 294,48	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3643-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1976	315 140,59	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°4139-1-84-420	CREDIT FONCIER		1976-06-30	30/06/1977	353 191,27	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 312 928,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 391 788,55					162 843,41	7 473,68	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 391 788,55					162 843,41	7 473,68	0,00	0,00
00002207221	N	0,00	A-1	321 448,42	4,00	F		0,400	63 777,43	1 285,79	0,00	0,00
00002207225	N	0,00	A-1	523 865,67	12,00	F		0,500	42 466,45	2 566,31	0,00	0,00
8130H494001 00002609484	N	0,00	A-1	522 873,95	12,00	F		0,560	38 887,26	2 928,09	0,00	0,00
MON213376EUR/0218591/001	N	0,00	A-1	15 000,53	0,00	F		4,480	15 000,53	672,08	0,00	0,00
N° 681110011	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,400	0,00	0,00	0,00	0,00
N°3197-1-84-420	N	0,00	A-1	136,27	0,00	F		0,250	136,27	0,25	0,00	0,00
N°3484-1-84-420	N	0,00	A-1	849,65	1,00	F		0,250	424,23	2,12	0,00	0,00
N°3643-1-84-420	N	0,00	A-1	3 054,81	2,00	F		0,250	1 015,72	7,64	0,00	0,00
N°4139-1-84-420	N	0,00	A-1	4 559,25	3,00	F		0,250	1 135,52	11,40	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 391 788,55					162 843,41	7 473,68	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 391 788,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 400.00 €		10/11/2015
	Catégories de biens amortis		
L	Frais relatifs aux documents d'urbanismes - 202	10	10/11/2015
L	Frais d'études non suivies de réalisation. - 2031	5	10/11/2015
L	Frais de recherche et développ. non suivies de réalis - 2032	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à une pers.de droit privé - 204	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à un organisme public - 204	15	10/11/2015
L	Concessions et droits, brevets, licences, logiciels - 205	2	10/11/2015
L	Immeubles de rapport - 2132	30	10/11/2015
L		10	10/11/2015
L	Matériel roulant d'Incendie et de défense civile - 21561	10	10/11/2015
L	Matériel outillage d'Incendie et de défense civile - 21568	5	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie matériel roulant - 21571	10	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie autre - 21578	5	10/11/2015
L	Autres installations - petit équipement - 2158	2	10/11/2015
L	Autres installations - gros équipement - 2158	5	10/11/2015
L		10	10/11/2015
L	Véhicules de tourisme et utilitaires - 2182	5	10/11/2015
L	Matériel informatique : petit matériel - 2183	2	10/11/2015
L	Matériel informatique : gros matériel - 2183	5	10/11/2015
L	Mobilier : petit mobilier - 2184	2	10/11/2015
L	Mobilier : gros mobilier - 2184	5	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : petit équipement - 2188	2	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : gros équipement - 2188	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	1 000,00		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	1 000,00		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Autres provisions pour risques	1 000,00	01/01/2023	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (3)	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour dépréciations des comptes de tiers	5 000,00	01/01/2023	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	6 000,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	6 000,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	6 421 388,00	5 993 260,33	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					6 421 388,00	5 993 260,33										85 784,26	149 029,71	
MAISON DE RETRAITE EHPAD ARTILLAND	2020	C	EXTENSION MAISON DE RETRAITE	CDC	4 829 097,00	4 513 271,55	31,00	A	F	1,540	F		1,540	A-1		69 504,38	110 192,12	
MAISON DE RETRAITE EHPAD ARTILLAND	2020	C	EXTENSION MAISON DE RETRAITE	CDC	1 592 291,00	1 479 988,78	31,00	A	F	1,100	F		1,100	A-1		16 279,88	38 837,59	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					6 421 388,00	5 993 260,33										85 784,26	149 029,71	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	234 813,97
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	170 317,09
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	405 131,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 859 890,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,91

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					513 849,00
204182	Participation	ECLAIRAGE PUBLIC	SYNDICAT ELECTRICITE VAUCLUSIEN	Etablissement de droit public	36 648,00
20422	Participation 2023	Opération Façades	SOLIHA HABITAT / TERRITOIRE 84	Autre personne de droit privé	9 200,00
20422	Participation 2023	Résidence autonomie	Tiers	Autre personne de droit privé	460 000,00
20422	Participation 2023	Récupérateurs d'eau	Tiers	Autre personne de droit privé	8 000,00
20422	Participation 2023	Échange parcelles	Tiers	Autre personne de droit privé	1,00
FONCTIONNEMENT (total)					78 500,00
65568	Participation 2023	Fonctionnement	SYNDICAT MIXTE GESTION PARC NA	Etablissement de droit public	9 500,00
6558	Indemnisation 2023	Indemnisation financ	ASA CANAL DE CARPENTRAS	Autre personne de droit public	200,00
6558	Participation 2023	Fonctionnement	ASA CANAL DE CARPENTRAS	Autre personne de droit public	1 800,00
657362	Subvention 2023	Fonctionnement	CCAS DE BEDOIN	Autre personne de droit public	22 000,00
65748	NUM 01 CATM	Fonctionnement	ASSO DEP COMBATTANTS PG ET ATM	Association	300,00
65748	NUM 03 ECOLE PRIM	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIR	Association	2 500,00
65748	NUM 04 MJC	Fonctionnement	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	13 000,00
65748	NUM 05 DONNEURS SANG	Fonctionnement	ASSO AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	450,00
65748	NUM 06 ECOLE MAT	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 500,00
65748	NUM 07 COS	Fonctionnement	COMITE OEUVRES SOCIALES	Association	4 000,00
65748	NUM 38 TENNIS CLUB	Fonctionnement	ASSO TENNIS CLUB DE BEDOIN	Association	2 350,00
65748	NUM 09 SCRABBLE	Fonctionnement	ASSO SCRABBLE DU VENTOUX	Association	150,00
65748	NUM 10 PETITS POINTS	Fonctionnement	ASSO. BEDOIN A PETITS POINTS	Association	150,00
65748	NUM 11 SAN JAN	Fonctionnement	COUNFRAIRIE DI MANTENEIRE DE S	Association	200,00
65748	NUM 12 EN FORME	Fonctionnement	ASSO EN FORME A BEDOIN	Association	700,00
65748	NUM 13 PIERRES	Fonctionnement	ASSO PIERRES ET PATRIMOINE HAM	Association	150,00
65748	NUM 17 COUNTRY	Fonctionnement	ASS VENTOUX COUNTRY CHEZ FRANC	Association	150,00
65748	NUM 19 ALL STARS	Fonctionnement	ASSO BEDOIN ALL STARS	Association	600,00
65748	NUM 20 NATURISTE	Fonctionnement	ASSO CLUB NATURISTE BELEZY PRO	Association	150,00
65748	NUM 21 TAXI PANTAI	Fonctionnement	ASSO TAXI PANTAI	Association	300,00
65748	NUM 24 FOOT	Fonctionnement	ASSO VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB	Association	12 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	NUM 25 LES FLOUS	Fonctionnement	ASSO LES FLOUS DU VENTOUX	Association	400,00
65748	NUM 27 GYM	Fonctionnement	ASSOC GYMNASTIQUE LI BOULEGAIR	Association	150,00
65748	NUM 28	Fonctionnement	VENTOUX TRAIL CLUB SANTE PREVE	Association	150,00
65748	NUM 30 SETP VIRAGES	Fonctionnement	ASSO ECURIE DES SEPT VIRAGES	Association	150,00
65748	NUM 33 ESCOLO VENTOU	Fonctionnement	ESCOLO DOU VENTOUR JULES MARCE	Association	150,00
65748	NUM 32 SKI	Fonctionnement	ASSO SKI CLUB VENTOUX BEDOIN	Association	150,00
65748	NUM 39 STE DE CHASSE	Fonctionnement	ASSO SOCIETE DE CHASSE LE VENT	Association	200,00
65748	NUM 40 CLUB VENTOUX	Fonctionnement	ASSO CLUB LE VENTOUX	Association	200,00
65748	NUM 42 ACAB	Fonctionnement	ASSO ACA BEDOIN	Association	150,00
65748	NUM 43 DES BAUX	Fonctionnement	ASSO CULTURELLE HAMEAU DES BAU	Association	500,00
65748	NUM 44 CDAD	Fonctionnement	CDAD DE VAUCLUSE	Association	300,00
65748	NUM 50 MOB	Fonctionnement	MUSIQUE OPERA BEDOIN	Association	250,00
65748	FONDUS AU NOIR	SUBV EXCEPTIONNELLE	ASSO FONDUS AU NOIR	Association	1 000,00
65748	LES TRACTEURS RETRO	FONCTIONNEMENT	LES TRACTEURS RETRO DU VAUCLUS	Association	200,00
65748	NUM 04 MJC	SUBV EXCEPTIONNELLE	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	1 000,00
65748	NUM 38 TENNIS CLUB	SUBV EXCEPTIONNELLE	ASSO TENNIS CLUB DE BEDOIN 84	Association	1 100,00
65748	NUM 11 ST JAN	SUBV EXCEPTIONNELLE	COUNFRAIRIE DI MANTENEIRE DE S	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	1,00	16,00	7,51	3,50	11,01
Adjoint Administratif territorial principal de 1è	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif territorial principal de 2è	C	3,00	0,00	3,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	4,00	1,00	5,00	2,91	1,50	4,41
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	2,00	32,00	20,08	3,00	23,08
Adjoint technique territorial	C	17,00	2,00	19,00	11,48	3,00	14,48
Adjoint technique territorial principal de 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	9,00	0,00	9,00	6,60	0,00	6,60
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et s	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de conserv. du patrimoine principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine principal de 1èr	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	1,00	7,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation territorial	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Garde-champêtre chef	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Garde-champêtre chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		59,00	4,00	63,00	33,39	7,50	40,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	448	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	382	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	382	0,00	332-13	CDD
Adjoint animation principal 2e classe	C	ANIM	382	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	382	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	382	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	382	0,00	332-10	CDD
Rédacteur	B	ADM	546	0,00	A Code Travail L1224-3	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation territorial	C	ANIM	382	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation territorial	C	ANIM	382	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	382	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	382	0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- GARANTIE D EMPRUNT	CDC	ETABLISSEMENT PUBLIC	INSTITUTION FINANCIERE	1 857 391,20
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COVE		TPU	0,00
SYNDICAT RHONE VENTOUX			0,00
SYNDICAT ELECTR. VAUCLUSIEN	01/01/2013	sans fiscalité propre	0,00
SM gestion PNR Mont-Ventoux	10/09/2020		9 500,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		174 151,11	I 174 151,11
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		163 251,11	163 251,11
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	163 251,11	163 251,11
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 900,00	10 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 900,00	10 900,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	174 151,11	425 267,89	0,00	599 419,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 006 950,00	III 3 006 950,00
Ressources propres externes de l'année (a)		633 200,00	633 200,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	238 000,00	238 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	325 200,00	325 200,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 373 750,00	2 373 750,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	13 050,00	13 050,00
28031	<i>Frais d'études</i>	7 100,00	7 100,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	42 900,00	42 900,00
280415332	<i>ADM : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	950,00	950,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	1 650,00	1 650,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	3 950,00	3 950,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 250,00	10 250,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	250,00	250,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	56 700,00	56 700,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 300,00	1 300,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	19 200,00	19 200,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	5 550,00	5 550,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	36 700,00	36 700,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	21 300,00	21 300,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	6 850,00	6 850,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	15 550,00	15 550,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	2 100,00	2 100,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	8 500,00	8 500,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	1 150,00	1 150,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	17 750,00	17 750,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 101 000,00	2 101 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 006 950,00	704 841,49	128 965,85	163 000,00	4 003 757,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 599 419,00
Ressources propres disponibles	IV 4 003 757,34
Solde	V = IV – II (8) 3 404 338,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 697 000,00	7,84	36,50	0,00	2 079 405,00	7,84
TFPNB	263 100,00	6,30	38,77	0,00	102 004,00	6,30
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	2 823 330,00	0,00	12,40	0,00	350 093,00	0,00
TOTAL	8 783 430,00	58,82			2 531 502,00	25,06

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par le maire (1),

A BEDOIN, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BEDOIN, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - CONSTANT Alain présent	
02 - BERNARD Gilles présent	
03 - BEGNIS Pascale présente	
04 - EMOND Patrick absent excusé représenté par Patrick ROSSETTI	
05 - VISSECQ Dominique présente	
06 - ROSSETTI Patrick présent	
07 - VALERIAN Emmanuèle présente	
08 - BARNICAUD Eliane absente excusée représentée par Emmanuèle VALERIAN	
09 - SOUMILLE Dominique présente	
10 - PAULIN Cécile absente excusée représentée par Gilles BERNARD	
11 - MALINGE David présent	
12 - DETHES Romain présent	
13 - PERRIN Carole présente	
14 - CHAUMARD Christophe absent excusé représenté par Gino FIN	
15 - CIPOLLA Stéphanie présente	
16 - DONZELOT Jules présent	
17 - CAMPON Patrick présent	
18 - MERCIER Olivier présent	
19 - CHARRETEUR Yannick présente	
20 - PAPE Michel présent	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

21 - FIN Gino présent	
22 - PERRIN Michelle absente excusée représentée par Dominique SOUMILLE	
23 - FELDMANN Michel présent	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEDOIN, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.